# Contrôle ordinaire pour les petites entités

23 mai 2024 (Lausanne, le matin)

#### Public visé

- Experts-réviseurs
- Collaborateurs qui réalisent des contrôles ordinaires ou des audits selon les Normes d'audit suisses.
- Professionnels qui utilisent les Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) dans le cadre de leur activité professionnelle ou qui doivent en avoir une connaissance approfondie.

# Contenu

- Présentation des prochaines évolutions
- Contrôle ordinaire selon la RA 50
- Contrôle ordinaire pour les petites entités
- Documentation du SCI, NAS-CH 890
- Compréhension / fonction du SCI, ISA-CH 315
- Evaluation des risques et SCI / stratégie d'audit et procédures
- Modèle d'analyse des risques informatiques
- Fraudes, ISA-CH 240
- Audit des estimations comptables (ISA-CH 540)
- Responsabilités de l'auditeur au regard des autres informations (ISA-CH 720)

#### Conditions-cadres

Des compétences de base dans le domaine de la révision sont requises

#### Vos avantages

Vous connaîtrez

 Les particularités de l'application des NA-CH dans un environnement PME

Vous saurez

 Appliquer les NA-CH dans un environnement PME

# Responsable du séminaire et conférencier

Yves Darbellay, Master HEC en Systèmes d'information (MScIS), Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, FIDAG SA

# Conférenciers

Sébastien Charpié, expert-comptable diplômé, MAS in international taxation, Associé, Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

**Lucie Pasche,** Experte-comptable diplômée, Fiduciaire FIDAG SA

#### Date

23.05.2024 le matin

#### Lieu

Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net

#### Prix du séminaire (hors TVA)

CHF 390.- non-membre CHF 340.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

#### Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle

#### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.



# Programme

	Sujet	Intervenant
08.00-08.30	Café d'accueil	
08.30-08.35	Introduction	Yves Darbellay
08.35-08.55	Nouveautés et présentation des prochaines évolutions	Yves Darbellay
08.55–10.00	Contrôle ordinaire selon la RA 50	Sébastien Charpié
	<ul> <li>Application des NA-CH dans un environnement PME</li> <li>Documentation du SCI, NAS-CH 890</li> <li>Compréhension /fonctionnement du SCI, ISA-CH 315</li> </ul>	Sébastien Charpié
10.00-10.30	Pause-café	
10.30-12.00	<ul> <li>Evaluation des risques et SCI</li> <li>Stratégie d'audit et procédures</li> <li>Audit des estimations comptables (ISA-CH 540)</li> </ul>	Lucie Pasche
	<ul> <li>Fraudes (ISA-CH 240)</li> <li>Responsabilités de l'auditeur au regard des autres informations (ISA-CH 720)</li> <li>Modèle d'analyse des risques informatiques</li> </ul>	Yves Darbellay
12.00-12.05	Conclusion	Yves Darbellay

## Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

## Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation Un mois avant la date de la manifestation Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

# Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.- de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

# CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.